

PREMIER MINISTRE

Paris, le **13 JAN. 2014**

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler

: CAB IV/2 - PV

R051344.03.1

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu transmettre au Premier ministre les résolutions adoptées par votre association relatives à vos demandes tendant à l'indemnisation des biens spoliés ou perdus outre-mer.

Attentif à vos préoccupations, Monsieur Jean-Marc AYRAULT a bien pris connaissance de votre correspondance.

Il m'a chargé de rappeler ce dossier à Monsieur Kader ARIF, Ministre délégué auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants, afin qu'il en prescrive l'examen et qu'une réponse vous soit apportée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre

Emmanuel GRÉGOIRE
Chef de Cabinet

Monsieur Michel LEVY
Président du Groupement national pour l'indemnisation
des biens spoliés ou perdus outre-mer (GNPI)
14, rue Duphot
75001 PARIS